

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 25 JANVIER 2024

Baromètre 2023 des énergies renouvelables électriques en France

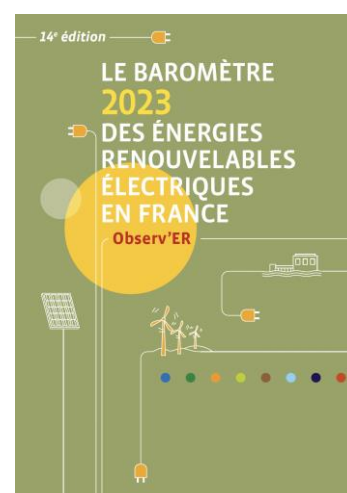
La France reste en retard sur ses objectifs

Malgré une accélération de son rythme depuis 2021, le développement des énergies renouvelables électriques en France accuse toujours un retard par rapport à ses objectifs. Si le photovoltaïque arrive à raccorder entre 2,5 et 3 GW de puissance supplémentaire chaque année, l'éolien ne parvient toujours pas à accélérer son développement. Compte tenu de la progression du secteur électrique renouvelable, l'objectif de 40 % de part renouvelable dans la consommation électrique du pays à fin 2030 reste hors d'atteinte.

En 2023, la France a raccordé 4,5 gigawatts (GW) de capacités supplémentaires électriques renouvelables, un résultat en recul par rapport à 2022 (5,3 GW), qui maintient le pays dans son retard par rapport à ses objectifs. Le photovoltaïque réalise cependant une très bonne année avec plus de 3 GW nouvellement raccordés. Les hausses du prix de l'électricité sur le réseau électrique et l'engouement toujours plus fort pour l'autoconsommation auront joué un rôle dans cette dynamique qui permet à la filière d'être très proche du point de passage qui lui avait été fixé pour 2023.

L'éolien, autre pilier renouvelable de la transition énergétique française, ne connaît pas la même trajectoire. Le secteur reste toujours confronté à de très longs délais de traitement des dossiers et à un ensemble de contraintes réglementaires qui réduit considérablement le nombre de territoires disponibles pour de nouvelles installations. La filière terrestre peine à dépasser le seuil de 1,5 GW de capacités nouvelles annuelles et le segment de l'offshore accuse un gros retard sur sa feuille de route.

Si la dynamique de l'ensemble des filières renouvelables électriques a affiché en 2022 et 2023 un meilleur rythme qu'au tournant des années 2020, le pays n'en reste toujours pas moins en retard sur ses objectifs. Avec 28 % de part des énergies renouvelables dans sa consommation d'électricité en 2022, le pays dépasse enfin le seuil des 27 %, qui était son objectif à fin 2020, mais n'est toujours pas sur la trajectoire qui lui permettra d'atteindre les 40 % visés à fin 2030.



Ces constats sont issus du quatorzième « Baromètre des énergies renouvelables électriques en France ». Sous la forme de fiches synthétiques, cette publication dresse un état complet des dynamiques de huit secteurs au cours des douze derniers mois.

Ouvrage en libre téléchargement : <https://www.fnccr.asso.fr/article/la-france-reste-en-retard-sur-ses-objectifs/>



Contacts presse :

Observ'ER : Frédéric TUILLÉ - frederic.tuille@energies-renouvelables.org - 01 44 18 73 51

FNCCR : Alexandre ALLION - a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

Observ'ER

Organisme indépendant, Observ'ER publie informations et analyses sur le développement des énergies renouvelables en France et en Europe depuis 1980 : études multisecteurs d'intérêt général, ouvrages et magazines dédiés à l'actualité des filières renouvelables sont disponibles en ligne.

www.energies-renouvelables.org

FNCCR

Créée en 1934, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) - Territoire d'énergie est une association regroupant plus de 900 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, de chaleur et de froid, d'eau et d'assainissement, de communications numériques, de valorisation des déchets, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).

www.fnccr.fr

Ademe

L'Ademe est l'opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique du pays. Actrice du développement durable, elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Elle intervient, depuis la recherche jusqu'à la diffusion de l'information dans les domaines de la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.

www.ademe.fr